



BRÈVES STATISTIQUES

Baccalauréat session de juin 2026 - A l'issue du 1^{er} groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand



A la session de juin 2026 du baccalauréat, 12 096 candidats se sont présentés au premier groupe d'épreuves (-98 candidats par rapport à 2025) dans l'académie de Clermont-Ferrand.

Tous baccalauréats confondus, le taux de réussite est de 86,0 %, en légère baisse par rapport à 2025 (-0,8 point). La voie générale du baccalauréat est stable (91,9 % soit -0,1 point), la voie technologique est en nette baisse (78,6 % soit -3,0 points) et la voie professionnelle en légère baisse (80,2 % soit -0,6 point).

Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DROM		Académie de Clermont-Ferrand			
	Taux de réussite (%)		Taux de réussite (%)		2026	
	juin 2025	juin 2026	juin 2025	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat Général	91,1	90,6	92,0	6 313	5 804	91,9
ST2S	83,4	83,0	86,3	437	375	85,8
STD2A	96,1	95,7	96,8	96	95	99,0
STHR	93,7	91,6	98,0	63	57	90,5
STI2D	77,6	81,9	86,8	427	370	86,7
STL	84,7	84,1	91,3	119	116	97,5
STMG	77,1	74,7	74,9	1 143	782	68,4
Baccalauréat Technologique	79,3	78,8	81,6	2 285	1 795	78,6
Total Général et Technologique	87,9	87,3	89,2	8 598	7 599	88,4
Production	78,2	79,0	78,3	1 576	1 236	78,4
Services	81,3	81,6	83,0	1 922	1 568	81,6
Baccalauréat Professionnel	79,9	80,5	80,8	3 498	2 804	80,2
Total tous baccalauréats	85,8	85,5	86,8	12 096	10 403	86,0

Lecture : A la session de juin 2026, 437 candidats se sont présentés dans la série ST2S, 375 ont été reçus au 1^{er} groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 85,8 %. Le taux national de cette série à la session de juin 2026 est de 83,0 %.

Source : MENESR - CYCLADES

■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 52,2 % des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite est stable avec -0,1 point (91,9 %) par rapport à juin 2025. L'académie présente un taux supérieur au niveau national (+1,3 point).

■ Baccalauréat technologique :

18,9 % des candidats présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite est en nette baisse (78,6 %, soit -3,0 points) par rapport à juin 2025. Ce taux est très légèrement inférieur au résultat national (-0,2 point).

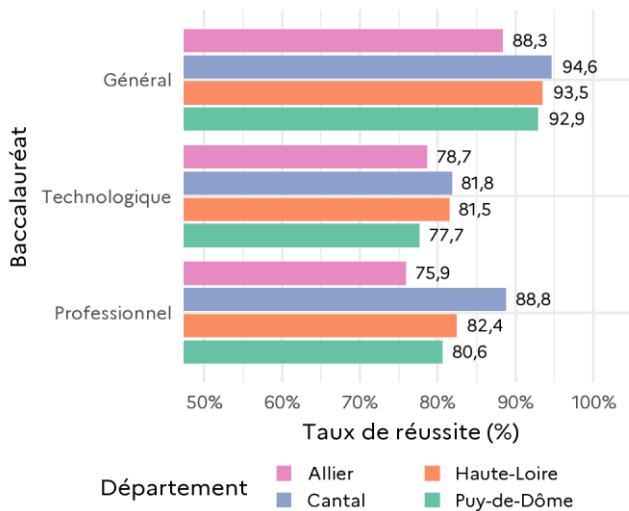
Deux séries présentent un fort recul : -7,5 points à 90,5 % en STHR et -6,5 points à 68,4 % en STMG. Par contre, les séries STD2A et surtout STL sont en hausse avec, respectivement, +2,2 points à 99,0 % et +6,2 points à 97,5 %.

■ Baccalauréat professionnel :

28,9 % des candidats présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite est stable dans le domaine de la production (+0,1 point soit 78,4 % d'admis) et diminue dans celui des services (-1,4 point soit 81,6 % d'admis). Ces évolutions constituent une légère baisse du taux de réussite pour le baccalauréat professionnel de 0,6 point, à 80,2 %. Ce taux est très légèrement inférieur au résultat national (-0,3 point).

Résultats par département (hors enseignement à distance)



Lecture : Au 1^{er} groupe de la session de juin 2026, le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 88,3 % pour le département de l'Allier.
Source : MENESR - CYCLADES

A la session de juin 2026, le département du Cantal affiche le taux de réussite au baccalauréat général le plus élevé avec 94,6 %. Les départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme suivent avec,

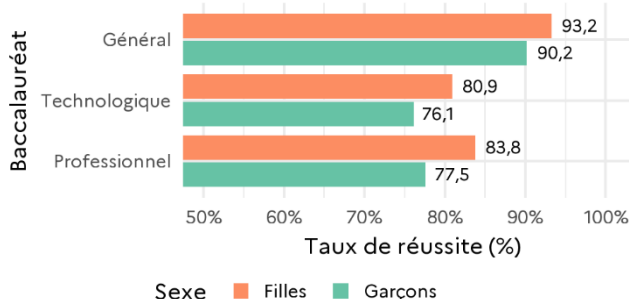
respectivement, 93,5 % et 92,9 %. L'Allier, nettement en retrait, obtient 88,3 %.

Cette année, les écarts départementaux sont moins prononcés dans la voie technologique. Le Cantal atteint 81,8 % de réussite et garde sa première place avec seulement 0,3 point de plus que la Haute-Loire (81,5 %). Rappelons que la Haute-Loire – qui réunit 17,0 % de l'ensemble des bacheliers de l'académie – a, de loin, la plus grande part de bacheliers issus du secteur privé (40,3 %, contre 20,3 % dans le reste de l'académie). Avec 78,7 % de réussite, l'Allier devance le Puy-de-Dôme de 1,0 point (77,7 %).

Dans la voie professionnelle, le taux de réussite le plus élevé est obtenu, comme les années précédentes, par le Cantal, avec 88,8 %. La Haute-Loire obtient 82,4 %, soit 6,4 points de moins. Le Puy-de-Dôme, département où les bacheliers sont les plus nombreux (51,1 % de l'académie), reste en 3^e position, devant l'Allier (respectivement 80,6 % et 75,9 %).

Globalement, les départements de l'académie sont plutôt homogènes en termes de réussite au baccalauréats général et technologique. Ils sont plus hétérogènes dans la voie professionnelle.

Résultats filles/garçons



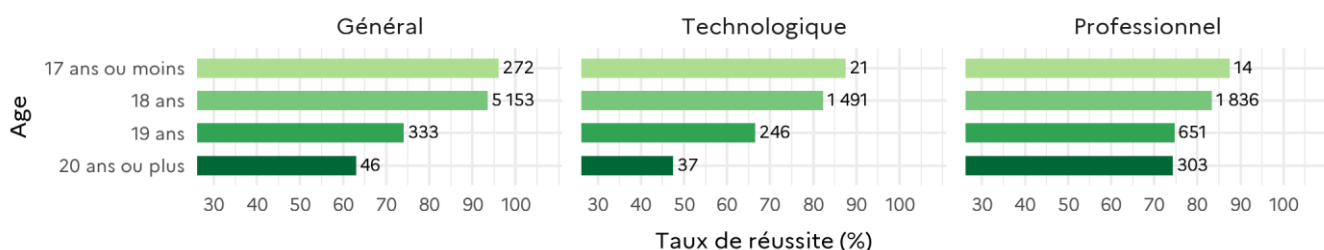
Lecture : Au 1^{er} groupe de la session de juin 2026, la réussite des filles est de 93,2 % au baccalauréat général, contre 90,2 % pour les garçons.
Source : MENESR - CYCLADES

La proportion de bachelières parmi les bacheliers de l'académie est un peu plus forte par rapport à la session 2025 (+0,9 point, soit 51,6 %).

L'académie compte 671 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates un peu plus important que le nombre de candidats (+382) et par un taux de réussite nettement supérieur, tous baccalauréats confondus, pour les filles (88,7% contre 83,1 % pour les garçons). L'écart filles-garçons (+5,7 points pour les filles) est en très légère baisse par rapport à 2025 (-0,3 point).

L'écart filles-garçons est important quelle que soit la voie. Il est moins marqué dans la voie générale (+3,0 points pour les filles) que dans les voies technologique (+4,8 points pour les filles) et professionnelle (+6,3 points pour les filles).

Résultats par âge



Lecture : 5 153 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 93,6 %.
Source : MENESR - CYCLADES

Quel que soit le baccalauréat considéré, l'essentiel des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 94,5 % des admis pour le baccalauréat général, 96,8 % pour le baccalauréat technologique et 88,7 % pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, 1 candidat sur 9 est âgé de 20 ans ou plus.

De manière générale, le retard scolaire tend à abaisser le taux de réussite : 93,6 % des '18 ans' obtiennent le diplôme général contre 63,0 % pour les candidats âgés de 20 ans ou plus. Aux mêmes âges, les taux respectifs sont de 82,2 % et de 47,4 % dans la voie technologique et de 83,3 % et de 74,3 % dans la voie professionnelle.

Résultats selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du 1^{er} responsable légal

PCS du 1 ^{er} représentant légal	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	98	97,0	26	78,8	41	91,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	417	89,9	134	77,9	180	80,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 814	95,4	305	84,7	232	86,9
Professions intermédiaires	1 279	94,4	410	82,7	466	88,6
Employés	1 255	90,4	532	78,5	741	80,5
Ouvriers	412	86,7	161	73,9	411	78,6
Retraités	53	91,4	15	75,0	41	80,4
Autres personnes sans activité professionnelle	315	82,2	146	72,6	374	73,6
Non renseigné	161	86,6	66	61,7	318	73,6

Lecture : Les candidats dont le 1^{er} représentant légal est agriculteur exploitant obtiennent un taux de réussite de 97,0 % au baccalauréat général.

Source : MENESR - CYCLADES

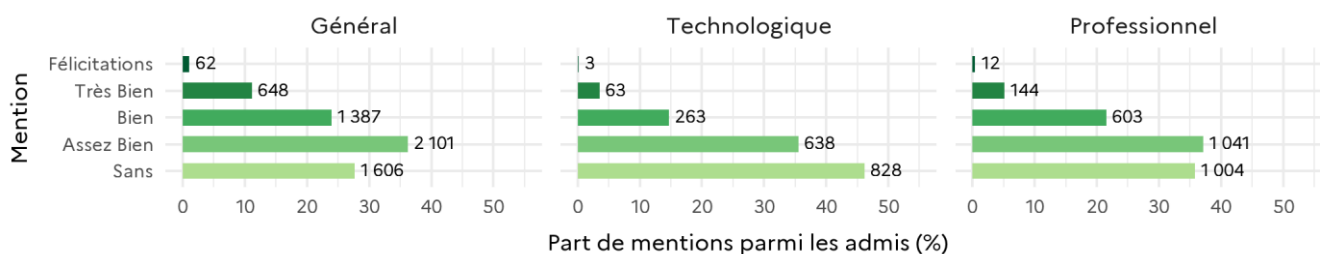
Les candidats dont le 1^{er} représentant légal est 'agriculteur exploitant' obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général (97,0 %), 1,6 point devant les enfants de 'cadre ou [de] profession intellectuelle supérieure' (CPIS, 95,4 %). Les enfants de CPIS sont, de loin, les plus nombreux parmi les bacheliers généraux (31,3 %). L'écart de réussite est de 13,2 points entre ces derniers et ceux des 'autres personnes sans activité professionnelle'. **Les enfants de CPIS obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat technologique (84,7 %),** devançant de 2,0 points les enfants de 'professions intermédiaires' (82,7 %), eux-mêmes devant les

enfants d'agriculteurs exploitants de 3,9 points (78,8 %) et des enfants d'employés (78,5 %).

Le meilleur taux de réussite en voie professionnelle est également obtenu par les enfants d'agriculteurs exploitants (91,1 %), devant ceux des professions intermédiaires (88,6 %) et des CPIS (86,9 %).

Les enfants d'employés sont les bacheliers les plus nombreux dans les voies technologique et professionnelle : respectivement, 29,8 % contre 22,8 % pour les professions intermédiaires et 17,0 % pour les CPIS, et 26,4 % contre 16,6 % pour les professions intermédiaires et 14,7 % pour les ouvriers.

Les mentions



Lecture : 2 101 lauréats du baccalauréat général, soit 36,2 % des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

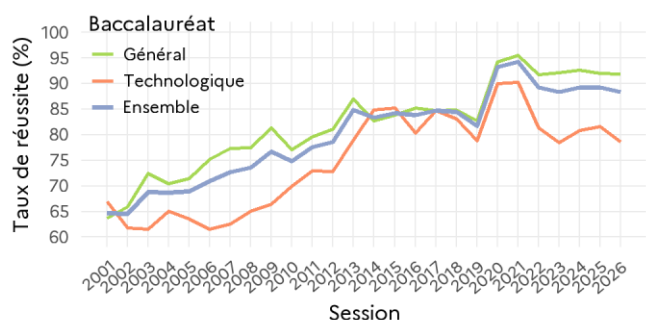
Source : MENESR - CYCLADES

La mention « très bien avec les félicitations du jury » existe depuis 2021 pour les voies générale et technologique, depuis 2024 en voie professionnelle. **Tous baccalauréats confondus, la part de mentions parmi les admis est en légère baisse par rapport à la session 2025 (67,0 % soit -0,6 point).** Cette part est en baisse dans la voie générale (-1,2 point à 72,3 %), en hausse dans la voie technologique (+1,4 point à

53,9 %) et en légère baisse en voie professionnelle (-0,8 point à 64,2 %).

Tous baccalauréats confondus, la part de bacheliers avec une mention « bien », « très bien » ou encore « félicitations » est de 30,6 % des admis. Cette part est plus élevée dans la voie générale (36,1 %) que dans les voies technologique (18,3 %) et professionnelle (27,1 %).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général 2012 était de 81,1 %.

Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 13,6 points depuis la

session 2010. Toutefois, entre 2013 et 2019, ce taux était relativement stable (autour de 84 %), avec des fluctuations annuelles en général inférieures à 1,0 point, d'amplitude un peu plus forte pour la voie technologique.

Lors de la session 2020, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté fortement (+ 11,5 points) ; il prend encore 1,0 point en 2021. Le taux diminue nettement en 2022 (-4,9 points) puis reste relativement stable depuis (entre 88,4 et 89,3 %). Avec 88,4 %, le taux est en légère baisse de 0,8 point cette année.

Nouveau baccalauréat (depuis la session 2021)

Le nouveau baccalauréat comporte un contrôle continu qui compte pour 40 % de la note finale, ainsi que des épreuves terminales (60 % de la note finale). En voie générale, ces dernières sont constituées de 2 épreuves communes et de 2 disciplines de spécialité, les séries Economique et Social, Littéraire et Scientifique disparaissant. En voie technologique, l'organisation en séries est maintenue et ces dernières bénéficient toutes d'enseignements communs, complétés par des enseignements spécifiques et des enseignements facultatifs.

Pour plus d'informations : [Dossier de presse - Examens 2026](#) et [Réussir au lycée](#)

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application CYCLADES). Les modalités d'extraction de données peuvent éventuellement induire un différentiel de quelques candidats entre les statistiques nationales et académiques.

Le champ comprend tous les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand, quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue). Par contre, les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas pris en compte.

Les données sont provisoires car elles peuvent encore évoluer pour quelques candidats et n'intègrent pas la session de remplacement (septembre).

Définitions

Premier groupe d'épreuves : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Depuis le nouveau baccalauréat, la notion de candidat « présent » est aussi tributaire du contrôle continu.

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : Candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Auteur

Stéphane Frugier

Service prospective et statistique (SPS)

Service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SIASEPP)

Siasepp-sps@ac-clermont.fr

Plus d'information

<https://www.ac-clermont.fr/publications-et-statistiques-121886>